

[Text]

Mr. Breau: I'm not sure of the cost, but when you go to digital then it becomes much more easy to do that encryption technically.

Mr. Horner: If you're really, truly concerned about privacy, why not have encryption of all of them? Why not just make it mandatory to encrypt?

When you talk about malicious or for gain, my God, you can think of a thousand different ways it could be malicious. I mean, I could place a phone call to Conrad Black's office on my cellular phone and can say that the drilling prospect in a certain area is negative, there's nothing there. Then the stock market goes down and I can buy in. There are a thousand different ways.

You can talk about blackmailing someone for a love triangle. Christ, you can talk about. . . There are all kinds of things, so if this technology is available, why in hell not make it available for everyone?

The Chairman: Make it compulsory.

Mr. Horner: That's right.

Ms Gilhooly: Mr. Chairman, I can address the privacy part, and I will let my colleagues at Justice address the malicious and for gain part, because of course we don't have that in the radiocommunications part.

Essentially the minister in December announced a number of privacy principles. I don't know if you're familiar with them, so I'll read through them very quickly. I think it's important so that you realize the Department of Communications is not just taking this one-pronged approach of introducing legislation. There is the public awareness that Mr. Jones spoke about, and there is also working with the industry to develop better privacy measures.

The principles are:

Privacy is a right. We must respect it.

Informed choice. Users must be aware of privacy implications of services that are offered.

• 1640

Fairness. When services are introduced which erode personal privacy, privacy should be restored at no extra charge.

Control. Personal information should not be used without customers' permission.

The right to be left alone. Unsolicited telecommunications must be subject to clear ground rules and reviewed. As technology and society change, privacy principles and protection should be reviewed. These principles are an attempt to strike a balance in favour of privacy in the system as a whole.

Mr. Horner: Am I right in saying, then, that encryption fulfils all of those?

Ms Gilhooly: No, no.

Mr. Horner: Why not?

Ms Gilhooly: Encryption would just be one part. The ministers and parts of DOC are working with the industry to develop encryption techniques that would be developed to be offered at a reasonable cost, so that people who wanted them could subscribe to them. But, of course, this kind of development of technology takes some time.

[Translation]

M. Breau: Je ne sais pas combien cela coûte. C'est techniquement beaucoup plus facile à instaurer avec le signal numérique.

M. Horner: Si vous voulez vraiment assurer la confidentialité des conversations téléphoniques, pourquoi n'exigez-vous pas l'encodage sur tous les appareils? Pourquoi ne pas le rendre obligatoire?

Vous parlez d'actes commis dans une intention criminelle ou pour un gain personnel. Il y a des milliers d'exemples possibles. Je pourrais appeler Conrad Black à son bureau en utilisant mon téléphone cellulaire et dire que les résultats du forage dans certaines régions sont négatifs. Les actions baisseraient et je m'empresserais d'en acheter. Je pourrais commettre des milliers d'actes de ce genre.

Ce pourrait être du chantage auprès de gens qui tiennent ménage à trois. Ce pourrait être n'importe quoi. . . Si la technologie est disponible, pourquoi ne pas l'étendre à tout le monde?

Le président: Et la rendre obligatoire.

M. Horner: Oui.

Mme Gilhooly: Je ne peux parler que de l'aspect confidentialité des conversations, monsieur le président. Je laisse à mes collègues du ministère de la Justice le soin de traiter de l'intention criminelle et du gain personnel, ces considérations ne se trouvant pas dans la partie sur la radiocommunication.

En décembre, le ministre a énoncé un certain nombre de principes relatifs à la confidentialité. Pour rafraîchir votre mémoire, je vais vous les lire rapidement. Vous devez bien savoir que le ministère des Communications ne se borne pas à introduire un projet de loi. Il y a également une campagne de sensibilisation du public. Monsieur Jones en a parlé. Il y a une concertation avec l'industrie en vue d'en arriver à accroître la confidentialité.

Les principes énoncés précédemment sont les suivants:

La confidentialité est un droit. Elle doit être respectée.

Le choix que font les gens doit être un choix éclairé. Les utilisateurs des services doivent être informés des risques sur le plan de la confidentialité.

Équité. Quand on introduit des services qui portent atteinte à la vie privée, il faut rétablir cette vie privée sans frais pour le client.

Contrôle. Les renseignements personnels ne doivent pas être utilisés sans l'autorisation du client.

Le droit à la paix, quoi. Il convient d'établir des règles très claires au sujet des télécommunications non sollicitées. À mesure qu'évo- luent la technologie et la société, il faut revoir les principes et mécanismes de protection de la vie privée, l'objectif étant d'accorder la priorité à la vie privée.

M. Horner: Ai-je raison de penser que le système de cryptage réponde à toutes ces exigences?

Mme Gilhooly: Mais non.

M. Horner: Pourquoi?

Mme Gilhooly: Parce que cela ne suffit pas. Les ministres et le ministère des Communications collaborent avec l'industrie pour mettre au point les techniques de cryptage que l'on pourrait offrir à des prix raisonnables et auxquelles les gens qui le désirent pourraient s'abonner. Cela exige cependant la mise au point d'une technologie particulière, qui prendra un certain temps.